



Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-47

Ottawa, le 7 mai 2007

*Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **11 juin 2007**.*

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Rawlco Radio Ltd.**
Calgary (Alberta)
No. de demande 2007-0516-3
2. **CAB-K Broadcasting Ltd.**
Olds (Alberta)
No. de demande 2007-0517-1

1. **Calgary (Alberta)** **No. de demande 2007-0516-3**

Demande présentée par **Rawlco Radio Ltd.** (Rawlco) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio spécialisée FM commerciale de langue anglaise à Calgary (Alberta), approuvée dans *Station de radio FM spécialisée de folklore et de musique acoustique à Calgary*, décision de radiodiffusion CRTC 2006-322, 2 août 2006.

La titulaire propose de modifier la licence en changeant la fréquence de 100,3 MHz (canal 262C) à 97,7 MHz (canal 249C1).

La titulaire propose également de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée moyenne de 19 000 watts à une puissance apparente rayonnée de 100 000 watts (antenne non-directionnelle), en augmentant la hauteur effective de l'antenne à 298,6 mètres et en relocalisant l'émetteur.

La titulaire déclare que les paramètres techniques proposés amélioreraient le signal de la station.

Le périmètre de rayonnement autorisé sera élargi de façon appréciable en raison des changements techniques proposés.

Rawlco indique que CAB-K Broadcasting Ltd. (CAB-K) utilise actuellement la fréquence 97,7 MHz pour sa station CKLJ-FM Olds (Alberta), laquelle est exploitée avec une puissance apparente rayonnée de 13 000 watts (canal 249B), ce qui donne lieu à une sous-utilisation du spectre des fréquences.

Rawlco indique également que CAB-K a accepté de changer sa fréquence de 97,7 MHz (canal 249B) à 96,5 MHz (canal 243B), ce qui représente la meilleure utilisation globale du spectre des fréquences.

Le Conseil fait remarquer que CAB-K a également présenté une demande (2007-0517-1), relative à celle-ci qui est annoncée dans le présent avis public.

Adresse de la titulaire :

220, 2723 – 37th Avenue NE
Calgary (Alberta)
T1Y 5R8
Télécopieur: 403-291-0037
Courriel : grawlinson@rawlco.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

2. **Olds (Alberta)**
No. de demande 2007-0517-1

Demande présentée par **CAB-K Broadcasting Ltd.** (CAB-K) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale CKLJ-FM Olds (Alberta).

La titulaire propose de modifier la licence en changeant la fréquence de 97,7 MHz (canal 249B) à 96,5 MHz (canal 243B).

La titulaire propose également de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée de 13 000 à 35 000 watts (antenne non-directionnelle) et en augmentant la hauteur de l'antenne effective à 124,5 mètres.

Le périmètre de rayonnement autorisé de la station sera élargi, ce qui augmentera considérablement la zone de desserte globale de la station et le nombre d'auditeurs potentiels.

La requérante demande l'autorisation de diffuser simultanément la programmation de CKLJ-FM sur la fréquence 97,7 MHz et 96,5 MHz pour une période de trois mois après la mise en oeuvre des changements techniques proposés.

La requérante a indiqué que Rawlco Radio Ltd. (Rawlco) lui a demandé de changer la fréquence qu'elle utilise pour CKLJ-FM, ce qui représenterait selon Rawlco, la meilleure utilisation globale du spectre des fréquences. CAB-K a indiqué avoir accepté de faire ce changement dans un esprit de coopération avec un autre radiodiffuseur canadien. Elle a ajouté que les auditeurs de sa zone de desserte rurale bénéficieraient ainsi d'une meilleure réception.

Le Conseil note que Rawlco Radio Ltd. a déposé une demande (2007-0516-3) afin de modifier la licence de radiodiffusion de sa station de radio spécialisée FM commerciale à Calgary approuvée dans *Station de radio FM spécialisée de folklore et de musique acoustique à Calgary*, décision de radiodiffusion CRTC 2006-322, 2 août 2006, en changeant la fréquence de 100,3 MHz (canal 262C) à 97,7 MHz (canal 249C1) et afin de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée moyenne de 19 000 watts à une puissance apparente rayonnée de 100 000 watts (antenne non-directionnelle) en augmentant la hauteur de l'antenne effective à 298,6 mètres et en déplaçant l'émetteur.

Cette demande est également annoncée dans cet avis public.

Adresse de la titulaire:

6, 4526-49th avenue
Olds (Alberta)
T4H 1A4
Télécopieur: 403-556-2637
Courriel: bh_cklj@telus.net

Examen de la demande:

À l'adresse de la titulaire

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

11 juin 2007

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
 CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
 819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veuillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière

1, promenade du Portage, pièce 206

Gatineau (Québec) K1A 0N2

Tél. : 819-997-2429

Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782

ATS Sans Frais : 1-877-909-2782

Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan
 99, chemin Wyse, bureau 1410
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
 Tél. : 902-426-7997
 Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest
 Bureau 504
 Montréal (Québec) H2Z 1G2
 Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
 Toronto (Ontario) M4T 1M2
 Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington
 275, avenue Portage, bureau 1810
 Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
 Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
 Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional
 2125, 11^e Avenue, pièce 103
 Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
 Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
 Edmonton (Alberta) T5J 3N4
 Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
 Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
 Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>